

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Saint-Laurent

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Madame Maybel Garneau
Directrice générale
Cégep de Saint-Laurent
625, rue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Saint-Laurent de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces la mise sur pied du centre d'aide en philosophie et l'élargissement du programme de tutorat par les pairs à l'ensemble des programmes d'études.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan afin d'en améliorer la performance, notamment des activités de valorisation de la formation générale et de soutien des élèves à risque.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Danielle Cossette, agente de recherche